



Déclaration de consentement¹

1. Coordonnées client:

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

☐ mineur

☐ adulte

Nationalité :

N° tél. :

Email :

Adresse :

Localité :

Pays :

2. Coordonnées salon:

Nom du salon :

Adresse lieu de l'activité :

Nom du professionnel qui exécute l'acte précisé ci-dessous :

3. Type et localisation de l'acte :

4. Eventuelles remarques supplémentaires :

¹ Conformément à l'article 6 et 7 de la loi modifiée du 24 mai 2018 sur les conditions d'hygiène et de salubrité relatives à la pratique des techniques de tatouage par effraction cutanée, du perçage, du branding, cutting, ainsi que du bronzage UV et de son règlement d'exécution du 9 novembre 2018 portant exécution de la loi modifiée du 24 mai 2018 sur les conditions d'hygiène et de salubrité relatives à la pratique des techniques de tatouage par effraction cutanée, du perçage, du branding, cutting, ainsi que du bronzage UV.



5. Déclaration de consentement:

☐ Je soussigné(e) (nom/prénom),, déclare que j'ai été adéquatement mis en garde contre les risques et conséquences de l'acte moyennant entretien préalable et fiche d'information, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi du 24 mai 2018 sur les conditions d'hygiène et de salubrité relatives à la pratique des techniques de tatouage par effraction cutanée, du perçage, du branding, cutting, ainsi que du bronzage UV.

Lieu, Date

Signature Client

6. Déclaration de consentement du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur au cas de mineur

Je soussigné(e) (nom/prénom),, date de naissance :, numéro de téléphone :, domicilié à, agissant en qualité de :

☐ titulaire de l'autorité parentale (père ou mère)

☐ représentant légal

déclare marquer mon consentement avec l'exercice de l'acte précisé au point 3 sur la personne mineure visée au point 1.

Lieu, Date

Signature du titulaire de l'autorité parentale/représentant légal



7. Déclaration du professionnel exerçant l'acte précisé au point 3

Je soussigné(e) (nom/prénom), déclare exercer l'acte précisé au point 3 dans le respect de la réglementation en vigueur.

Je déclare plus particulièrement de:

- prendre toutes les dispositions d'hygiène et d'aseptisation nécessaires prévues par la loi modifiée du 24 mai 2018 sur les conditions d'hygiène et de salubrité relatives à la pratique des techniques de tatouage par effraction cutanée, du perçage, du branding, cutting, ainsi que du bronzage UV ;
- de protéger les données personnelles du client et, le cas échéant, de l'autorité parentale/représentant légal selon la loi du 1^{er} août 2018 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et du régime général sur la protection des données.

Je conserve pendant une période de 5 ans, à titre de preuve de consentement, une copie de cet écrit afin de contribuer à la sécurité juridique de l'exécution de l'acte.

Lieu, date

Signature professionnel exerçant l'acte